CONTINUITÉ VERTE PARIS - PLATEAU DE BRIE

LIAISON BOIS DE VINCENNES - LAC DE CRÉTEIL

PROJETS PILOTES POUR UNE MÉTROPOLE NATURE. ÉTUDE EXPLORATOIRE

État novembre 2024

Photo Paul Lecroart - L'INSTITUT PARIS REGION

Dans le cadre de la démarche « Projets pilotes pour une métropole nature », L'Institut Paris Région poursuit son exploration des grandes continuités paysagères, écologiques, récréatives et de mobilités douces à créer entre la Ceinture verte régionale et le cœur de la métropole, et vice-versa.

Ce cartoguide s'intéresse à la possible concrétisation d'un parcours de nature continu au sud-est de l'agglomération, entre Paris, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Inscrite au Plan vert régional de 1995, au Schéma métropolitain de cohérence territoriale (2023) et au Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental - SDRIF-E 2040 : Un nouvel équilibre, cette continuité verte existe déjà pour l'essentiel : elle emprunte la coulée verte René-Dumont, traverse le bois de Vincennes, longe la Marne et ses îles, mais elle ne permet pas l'accès à la Végétale, voie verte qui rejoint l'Arc boisé et le chemin des Roses sur le plateau de Brie.

En complétant les maillons manquants entre le bois de Vincennes et le lac de Créteil, 50 km d'espaces naturels pourraient être mis en réseau, formant un corridor écologique et récréatif d'envergure régionale reliant quatre départements et une vingtaine de communes. Ce corridor connecte deux réservoirs de biodiversité exceptionnels : le bois de Vincennes (près de 1000 hectares de bois, prairies et marais) et l'Arc boisé (3000 ha de forêts et de landes en limite du Val-de-Marne, la Seine-et-Marne et l'Essonne, cogérés par une Charte forestière de territoire).

Cette grande infrastructure verte, support de fonctions et d'usages diversifiés (paysage, déplacements de la faune, mobilités piétonnes et cyclables, loisirs et sports de plein air, tourisme patrimonial, fraîcheur climatique), peut se ramifier à l'ouest vers la Seine et le parc des Lilas à Vitry, à l'est vers les boucles de la Marne, au sud vers les vallées de l'Yerres et du Réveillon.

A Paris, la coulée verte René-Dumont (1) est à achever à ses extrémités vers Bastille et vers le Bois de Vincennes. Dans le bois, l'enjeu est de mieux identifier une triple continuité piétonne, cyclable et cavalière lisible (2) et sécurisée (3). Un point de vue exceptionnel en rebord du plateau de Gravelle mériterait d'être valorisé. L'accès aux bords de Marne nécessite une rampe en pente douce et une traversée apaisée de la RD214 (4). L'itinéraire emprunte le chemin de halage en rive droite de la Marne (5) avec une possible traversée de l'écluse du canal de Saint-Maur (6). Il continue vers St-Maur par un ancien bras comblé (7) jusqu'à la passerelle du Halage qui traverse la Marne (une autre option en rive gauche est possible côté Maisons-Alfort). A Créteil, une traversée de la RD86 améliorerait l'accès aux îles de la Marne (8). Le tracé proposé emprunte l'axe République-Joly (9) et le cheminement de Bretagne (10) avant de rejoindre le lac de Créteil par de grands axes de voirie offrant des surlargeurs (11). Un cheminement dans l'île de loisirs (12) offrirait un accès direct à la Végétale (13).

Ce cartoguide offre une première esquisse d'un plan-guide ambitieux qui pourrait à terme être porté par une maîtrise d'ouvrage collective.

Il est téléchargeable sur le site de l'Institut Paris Region : www.institutparisregion.fr.

Cartoguide conçu par Paul Lecroart (urbaniste, chef de projet), Yen-Nhi Hoang (architecte-urbaniste) et Maximilian Gawlik (paysagiste-urbanistes), Département Urbanisme, aménagement et planification (DUAP)

Contact : paul.lecroart@institutparisregion.fr

© L'INSTITUT PARIS REGION 2024

LIAISON BOIS DE VINCENNES - LAC DE CRÉTEIL

PLAN DE SITUATION

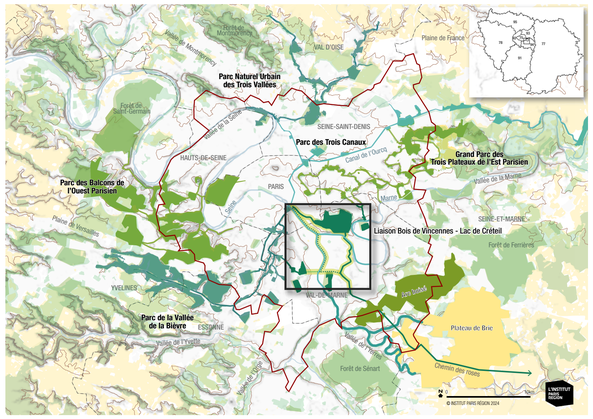

LÉGENDE

Trame verte et paysage

- Espace naturel à fort intérêt écologique
- Espace vert ou de nature ouvert au public
- Espace vert ou de nature en projet d'ouverture au public
- Espace vert ou de nature potentiellement ouvert au public
- JF / PA — Jardins familiaux / Petite agriculture
- S / C — Espace sportif / Cimetière
- Autre espace vert ou naturel
- Corridor écologique métropolitain
- Corridor écologique régional
- Alignement planté structurant à conforter
- Point de vue existant ou à créer
- Amer paysager

Trame bleue

- Plaine alluviale, cours d'eau et plan d'eau existants
- Cours d'eau enterré (tracé historique)
- Aqueduc

Trame de mobilités douces

- Promenade existante
- Promenade à aménager (et variante)
- Promenade à créer (et variante)
- Autre promenade
- Franchissement à étudier

Trame urbaine

- Ouverture de la ville sur la liaison verte
- Projet d'aménagement ou de renouvellement urbain
- Occupation ou projet problématique
- Limite communale

Transport en commun

Réseau existant	Projet de transport	
		Métro / Train / GPE
		Tramway
		Gare «verte» (accès aux espaces naturels)

Paris 12e. Coulée verte René Dumont à achever vers Bastille et vers le bois (sens unique N-S du bd de la Guyane et végétalisation ; aménagement de la traversée de l'avenue Daumesnil)

Paris 12e. Bois de Vincennes. Réduction des conflits d'usages par l'identification d'une allée plantée structurante -piétonne, cyclable et cavalière (axe Ceinture du lac - la Tourelle)

Paris 12e. Bois de Vincennes. Sécurisation et paysagement des traversées cyclables et cavalières

Paris-Saint-Maurice. Création d'un belvédère en rebord du plateau de Gravelle ; aménagement d'une rampe vélo/PMR et d'une traversée sécurisée de la RD214 pour l'accès aux bords de Marne

Saint-Maurice. Voie verte chemin du Moulin des Corbeaux. Reprise de la place de l'Ecluse.

Saint-Maurice-Joinville. Etude de la possibilité de traversée l'Écluse (domaine VNF).

Saint-Maur. Voie verte à créer Bd du Ferrié (suppression du stationnement).

Créteil. Voie verte à aménager rue du Port et en traversée de la RD86 pour l'accès aux îles Brise-Pain et Sainte-Catherine.

Créteil. Réaménagement et plantation de l'axe République-Joly.

Créteil. Elargissement du cheminement de Bretagne au nord ou au sud (hôpital). Liaison vers le parc Dupeyroux et vers le mail des Mèches.

Créteil. Mail piétonnier et cyclable sur l'avenue Charles de Gaulle. Réaménagement de l'axe Mauriac/Déménitroux.

Créteil. Île de loisirs régionale. Prolongement de la Végétale en contournant le lac à l'ouest et au nord (rue J. Gabin).

Valenton. Val Pompadour. La voie verte la Végétale Val Pompadour se poursuit vers l'Arc boisé du plateau de Brie.

Photos © Paul Lecroart - L'INSTITUT PARIS REGION